

Conditions générales de vente

ARIANE FORMATION | 0262 26 70 08 | contact@ariane-formation.re | www.ariane-formation.re

1 Désignation

La société Ariane Formation est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 6 route de Savanna, 97460 Saint-Paul.

SIRET : 39014842700094.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 98970295297 auprès du préfet de la région Réunion.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Ariane Formation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Saint-Paul, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat, selon les lieux, modalités et conditions précisés dans chaque offre et dans les documents contractuels.

Dans les présentes conditions, le client est la personne physique ou morale qui commande la prestation et assume les obligations prévues au contrat. Le bénéficiaire est la personne qui suit la formation. Le consommateur est une personne physique agissant à des fins étrangères à son activité professionnelle. Un OPCO est un opérateur de compétences agréé qui intervient notamment dans le financement de l'alternance et le développement des compétences. Les CGV sont les présentes conditions générales de vente.

2 Objet et champ d'application

Les présentes CGV encadrent les prestations de formation proposées par la société Ariane Formation pour le compte d'un client.

Elles sont communiquées au client avant son engagement, sur un support qu'il peut conserver. La commande devient ferme après acceptation des documents contractuels applicables, sous réserve des droits légaux de rétractation et des éventuelles conditions suspensives convenues.

Les conditions particulières expressément convenues précisent les caractéristiques de la formation et prévalent en cas de contradiction avec les présentes CGV, dans le respect des dispositions légales impératives. Les contrats individuels de formation, l'apprentissage et les marchés publics restent soumis à leurs règles spécifiques. Pour les achats réalisés sur Mon Compte Formation, les conditions de la plateforme régissent notamment l'inscription, le paiement, la rétractation et l'annulation. Aucun barème des présentes CGV ne s'y substitue lorsqu'il leur est contraire.

3 Contractualisation et documents de formation

Avant l'engagement du client, la société Ariane Formation communique les caractéristiques de la formation, son programme, les prérequis, les modalités de réalisation et d'évaluation, le prix et les conditions financières. La commande est formalisée par le document adapté à la situation : convention, devis ou bon de commande accompagné des annexes requises. Lorsque la réglementation le permet, un devis ou un bon de commande approuvé et ses annexes peuvent tenir lieu de convention s'ils comportent toutes les mentions exigées.

Toute personne qui entreprend une formation à titre individuel et à ses frais conclut un contrat de formation avant son inscription définitive et tout règlement. Ce contrat comporte les mentions prévues à l'article L. 6353-4 du Code du travail, notamment les modalités financières en cas d'interruption ou d'abandon.

À l'issue de la formation, un document individuel précisant la formation suivie et sa réalisation est remis au bénéficiaire. Les justificatifs destinés au client et au financeur sont transmis selon leurs droits et les exigences

applicables. Les feuilles d'émargement sont communiquées en préservant les données des autres participants. Une attestation de réalisation ne vaut pas obtention de la certification visée.

4 Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

5 Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Ariane Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Un refus, une réduction ou un retard de financement ne peut conduire à leur facturer le coût pédagogique de l'apprentissage. Les éventuelles contributions de l'employeur sont traitées conformément à la réglementation et à la convention de formation.

6 Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse contact@ariane-formation.re. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10 % du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50 % du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Ariane Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par courriel.

7 Programme des formations

Le programme communiqué avant l'inscription décrit les objectifs, le contenu, la durée, les modalités de réalisation et les évaluations prévues. Il constitue une référence contractuelle de la prestation.

Le formateur peut adapter les exemples, les exercices, l'ordre des séquences et les méthodes au niveau des participants et à leur progression, en préservant les objectifs, les compétences visées et les engagements convenus. Toute modification substantielle du programme, de la durée ou des modalités fait l'objet d'une information préalable et de l'accord requis du client et, le cas échéant, du financeur. Pour une formation certifiante, les adaptations respectent le référentiel applicable.

8 Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans

l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

9 Protection des données personnelles

La société Ariane Formation traite les données nécessaires à l'étude des demandes, à l'inscription, à l'organisation et au suivi des formations, à leur financement, à leur facturation et au respect de ses obligations légales. Selon la finalité, les traitements reposent sur les mesures précontractuelles et l'exécution du contrat, une obligation légale, un intérêt légitime ou le consentement lorsqu'il est requis.

Les données sont accessibles aux personnes habilitées qui en ont besoin. Elles peuvent être transmises, dans les limites nécessaires, aux intervenants et prestataires autorisés, aux financeurs, aux certificateurs et aux autorités compétentes. La société Ariane Formation met en œuvre des mesures adaptées pour en préserver la sécurité et la confidentialité.

La notice de protection des données remise lors de leur collecte détaille les finalités, les bases légales, les catégories de destinataires, les durées de conservation ou leurs critères, les éventuels transferts hors de l'Union européenne, les informations obligatoires et les conséquences d'un défaut de réponse.

Selon les conditions prévues par la réglementation, la personne concernée peut demander l'accès, la rectification ou l'effacement de ses données, la limitation du traitement, leur portabilité, ou s'opposer à certains traitements. Elle peut retirer son consentement lorsque celui-ci constitue la base du traitement. Elle adresse ses demandes à contact@ariane-formation.re ou par courrier à ARIANE FORMATION, 6 route de Savanna, 97460 Saint-Paul. Elle peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL sur www.cnil.fr.

La gestion de la formation est distincte de la prospection commerciale. L'acceptation des CGV ne vaut pas consentement à recevoir des publicités électroniques. Lorsque le consentement est nécessaire, il est recueilli séparément. Lorsque la prospection est légalement possible sans consentement préalable, la personne en est informée et peut s'y opposer simplement et gratuitement dès la collecte et lors de chaque envoi.

10 Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Ariane Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux.

11 Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à contact@ariane-formation.re ou par courrier à ARIANE FORMATION, 6 route de Savanna, 97460 Saint-Paul. Le client précise la formation concernée, les faits, les dates et la solution demandée. ARIANE FORMATION en accuse réception et examine les éléments communiqués afin d'apporter une réponse motivée. Cette démarche ne prive pas le client de ses droits et recours légaux.

Annexe 1 Formulaire de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer ce formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat. Il concerne les contrats conclus à distance ou hors établissement relevant du Code de la consommation. Vous pouvez également utiliser toute déclaration non ambiguë.

À l'attention d'Ariane Formation

6 route de Savanna, 97460 Saint-Paul
Courriel : contact@ariane-formation.re

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de formation suivante :

Intitulé de la formation

.....

Date de conclusion du contrat

.....

Référence du contrat ou de la commande si disponible

.....

Nom et prénom du bénéficiaire

.....

Adresse du bénéficiaire

.....

.....

Date

.....

Signature du bénéficiaire

(Uniquement en cas d'envoi sur papier)

Annexe 2 Demande distincte de commencement anticipé

À joindre au contrat concerné uniquement si le consommateur demande à commencer avant la fin du délai de quatorze jours. Les cases sont à cocher par le consommateur et ne doivent pas être précochées. Cette demande ne constitue pas une acceptation automatique liée aux CGV.

Intitulé de la formation

.....

Date de conclusion du contrat

.....

- ☐ Je demande expressément que la prestation de formation commence le, avant la fin du délai de rétractation de quatorze jours.
- ☐ Je reconnais que, si je me rétracte après le commencement demandé, le montant correspondant au service effectivement fourni pourra être dû dans les conditions de l'article L. 221-25 du Code de la consommation.
- ☐ Je reconnais que je perdrai mon droit de rétractation au titre du Code de la consommation lorsque la prestation aura été entièrement exécutée, après mon accord préalable exprès et dans les conditions légales.

Nom et prénom

.....

Date

.....

Signature